

INFO-RETRAITE

DANS CE NUMÉRO

> La vérification annuelle... 2
> Avantages imposables... 2

> Morneau Shepell devient... 3
> Surveillez l'arrivée de vos avis de dépôt... 3
> Le Programme d'aide aux employés... 3

> Options du menu lorsque vous appelez le Centre d'administration des pensions... 4

> Virage vert... 5
> Diminution des taux de l'assurance vie facultative... 5
> Association nationale des retraités de la SRC... 5

60 ANS DE PRESTATIONS DE RETRAITE AVANTAGEUSES ET FIABLES

Cette année marque un anniversaire important pour le Régime de retraite de Radio-Canada. Le 1^{er} septembre 2021, le Régime de retraite a eu 60 ans : six décennies à offrir aux employés de CBC/Radio-Canada une tranquillité d'esprit à la retraite.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que bien des choses ont changé en 60 ans, mais le Régime de retraite demeure un volet important de la rémunération globale des employés et une source stable de revenus à la retraite.

Le taux d'indexation pour 2022 est de 2,41 %

L'indexation de la rente contribue à préserver votre pouvoir d'achat : à mesure que le coût de la vie augmente, votre rente augmente aussi.

Selon les règles du Régime de retraite de Radio-Canada, votre rente est majorée le 1^{er} janvier de chaque année jusqu'à concurrence de 2,7 %, à condition que l'indice des prix à la consommation (IPC) ait augmenté au cours de l'année précédente. La moyenne de l'IPC de la période de 12 mois terminée en septembre de l'année en cours est comparée à la même mesure pour la période de 12 mois précédente, se terminant en septembre.

Le 1^{er} janvier 2022, votre rente brute sera majorée de 2,41 %.

Le site web du Centre d'administration des pensions

Avez-vous jeté un coup d'œil au site web du Centre d'administration des pensions depuis qu'il a fait peau neuve? En décembre 2020, nous avons dévoilé un tout nouveau look pour le site ainsi qu'un nouvel outil de gestion des avantages sociaux.

Vous n'avez pas ouvert de session depuis décembre 2020? Vous devrez utiliser votre mot de passe initial temporaire pour vous connecter, puis établir un nouveau mot de passe et des questions de sécurité. Votre mot de passe initial temporaire est votre date de naissance (format AAAAMJJ) suivie des trois derniers caractères de votre numéro d'identité SRC. Toutes les lettres de votre mot de passe initial temporaire doivent être entrées en majuscules.

Vous avez oublié votre mot de passe? Vous avez fait trois tentatives et ne pouvez plus accéder au site? Vous n'avez pas besoin de communiquer avec le Centre d'administration des pensions pour réinitialiser votre mot de passe! Vous pouvez le faire vous-même en répondant à vos questions de sécurité. Il suffit de cliquer sur « Mot de passe oublié » à la page d'accueil, puis de suivre les instructions à l'écran.

Voici ce qu'il vous faut pour réinitialiser votre mot de passe :

Votre numéro d'identité SRC— Vous le trouverez sur votre avis de dépôt.

Votre mot de passe initial temporaire— Il s'agit de votre date de naissance (format AAAAMJJ) suivie des trois derniers caractères de votre numéro d'identité SRC. Toutes les lettres de votre mot de passe initial temporaire doivent être entrées en majuscules.

Les réponses à vos questions de sécurité— Ces réponses sont sensibles à la casse, alors assurez-vous de les entrer exactement comme vous les avez initialement écrites. Après trois mauvaises réponses, votre accès sera bloqué. Vous devrez alors appeler le Centre d'administration des pensions au 1 888 604-9258 (choisissez la langue, l'option 2, puis encore l'option 2) pour déverrouiller votre compte.



Vous trouverez le nouveau site à l'adresse Internet habituelle : www.pensionadmin-cbc-src.ca.



LA VÉRIFICATION ANNUELLE

La vérification auprès des retraités est une bonne pratique de gouvernance, car elle permet à l'administrateur du Régime de retraite de tenir les dossiers à jour et de s'assurer que les prestations de retraite continuent d'être versées aux bonnes personnes. Chaque année, le Service de la paie des retraités envoie un formulaire *Déclaration du retraité* à une partie des retraités. Vous pouvez contribuer au bon déroulement de cette opération d'envergure. Voici comment :

- Retournez-nous votre formulaire le plus rapidement possible! Vous nous éviterez de devoir faire un suivi auprès de vous.
- **Si vous déménagez, informez-nous-en.** La tenue à jour de votre adresse et de votre numéro de téléphone auprès du Service de la paie des retraités est la mesure la plus importante pour nous aider. Si les coordonnées que nous avons sont désuètes, il pourrait nous falloir des heures de recherche pour vous retrouver! De plus, si vos renseignements personnels sont à jour, vous ne raterez aucune communication de CBC/Radio-Canada ou du Conseil de fiducie, comme les feuillets d'impôt, le relevé de retraite annuel (pour les employés à la retraite), les avis de modification des avantages sociaux et les avis de dépôt.

La vérification de cette année a été postée à la mi-octobre. Si vous avez reçu un formulaire bleu par la poste, assurez-vous de nous le retourner rapidement, si ce n'est pas déjà fait! Nous avons joint au formulaire une enveloppe-réponse affranchie pour vous faciliter la tâche.

Vous ne savez pas si vous devez fournir une procuration? Si vous êtes en mesure de signer le formulaire de déclaration annuelle, nous n'avons pas besoin de procuration pour vous.

Vous avez des questions sur le formulaire? Communiquez avec le Service de la paie des retraités à l'adresse pension@radio-canada.ca ou par téléphone au 1 888 688-6038.



Tenez vos informations personnelles à jour

Assurez-vous d'informer le Service de la paie des retraités de Radio-Canada de tout changement d'adresse domiciliaire, d'adresse courriel ou de numéro de téléphone.

Par courriel : pension@radio-canada.ca

Par la poste : Service de la paie des retraités de Radio-Canada
C. P. 3220, succursale C
Ottawa ON K1Y 1E4

Par téléphone :

1 888 688-6038

Par télécopieur :

613 288-6200

Avantages imposables



Les primes et les taxes de vente que CBC/Radio-Canada paie pour votre protection d'assurance vie à la retraite sont considérées comme des avantages imposables, tant au fédéral qu'au provincial. Vous devez donc les inclure dans votre déclaration de revenus et payer de l'impôt sur ces montants. Autrement dit, un avantage imposable est traité comme un avantage non monétaire. Les primes et les taxes de vente payées par CBC/Radio-Canada s'ajoutent à votre revenu de retraite, ce qui augmente votre revenu total imposable.

Si vous avez un avantage imposable, le montant sera identifié comme tel dans la colonne de gauche de votre avis de dépôt (description des gains). Le montant annuel payé par CBC/Radio-Canada figurera aussi sur vos feuillets d'impôt :

- à la case 119 de votre feuillet T4A; et
- à la case A de votre Relevé 1 si vous vivez au Québec – vous recevrez également un Relevé 2 pour votre revenu de retraite.

Puisque les primes d'assurance vie sont imposées, les prestations ne sont pas considérées comme des revenus imposables lorsqu'elles sont versées aux bénéficiaires.

CBC/Radio-Canada paie les primes pour toutes les protections d'assurance vie des retraités, sauf l'assurance vie facultative.

Morneau Shepell devient Solutions Mieux-être LifeWorks

Morneau Shepell, c'est le fournisseur externe qui gère le Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada pour le compte de CBC/Radio-Canada et du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada. En mai 2021, Morneau Shepell a officiellement changé son nom pour Solutions Mieux-être LifeWorks.



Surveillez l'arrivée de vos avis de dépôt de décembre 2021 et de janvier 2022 par la poste

Vous devriez déjà avoir reçu votre avis de dépôt du 1^{er} décembre 2021, et celui du 1^{er} janvier 2022 est en chemin!

Vous pouvez consulter votre avis de décembre afin de connaître le total de vos revenus et de vos impôts sur le revenu pour 2021. Votre avis de janvier confirme l'augmentation de votre rente et toute modification apportée à l'impôt sur le revenu ou aux primes des régimes d'avantages sociaux. N'oubliez pas qu'un avis de dépôt vous est envoyé par la poste seulement lorsque le montant de votre rente nette change, ainsi que pour chaque paiement du 1^{er} décembre et du 1^{er} janvier.

Vous n'avez pas reçu un avis de dépôt que vous attendiez? Communiquez avec le Service de la paie des retraités pour vérifier si l'adresse à votre dossier est bonne ou demander un double du document.



Le Programme d'aide aux employés

Vous vivez de l'isolement, de la solitude ou du découragement? Le Programme d'aide aux employés (PAE) de CBC/Radio-Canada peut vous offrir du soutien. Ce service gratuit et confidentiel est accessible en tout temps, jour et nuit.

Le PAE offre également des services-conseils pour un large éventail de besoins ou de situations, comme les soins aux aînés, les conflits familiaux, la maladie ou la douleur chronique, l'orientation juridique ou financière ainsi que le deuil.

Durant la pandémie, tous les services sont offerts par téléphone ou par voie virtuelle. Vous pouvez communiquer avec le PAE en composant le 1 866 839-7897.

VOUS DEVEZ MAJORER LE MONTANT D'IMPÔT SUR LE REVENU RETENU À LA SOURCE SUR VOTRE RENTE?

Il est très facile de commencer, modifier ou cesser les retenues supplémentaires d'impôt sur votre rente de Radio-Canada. Vous n'avez qu'à transmettre vos instructions au Service de la paie des retraités. Voici comment procéder :

Par courriel : pension@radio-canada.ca

Par la poste :

Service de la paie des retraités
de Radio-Canada
C. P. 3220, succursale C
Ottawa ON K1Y 1E4

Par télécopieur : 613 288-6200

N'oubliez pas d'**inclure votre nom et votre numéro d'identité SRC** dans votre demande et de donner des instructions claires sur la nature du changement à apporter. Vous devez indiquer le **montant en dollars par mois**, et non sous forme de pourcentage.

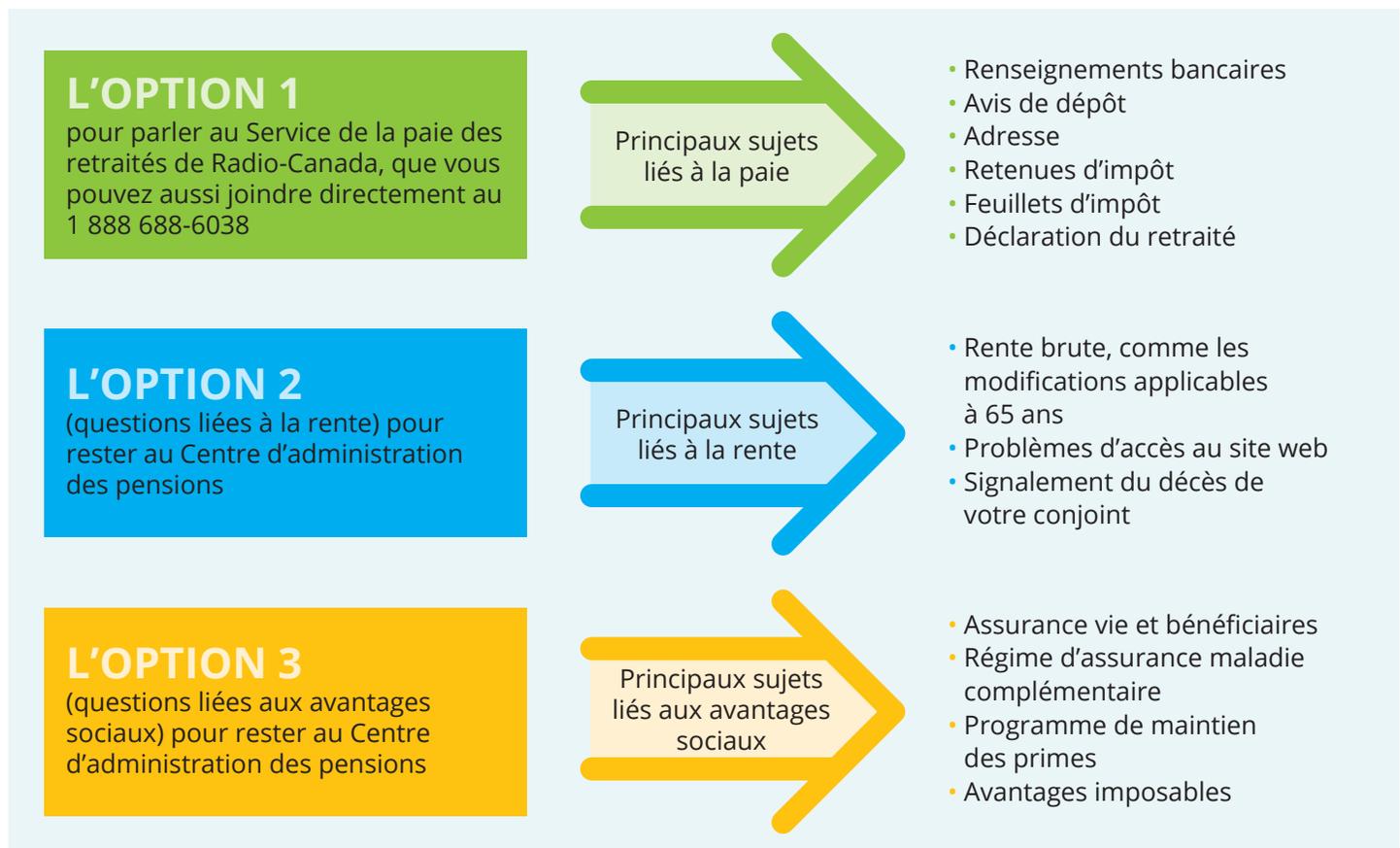
Options du menu lorsque vous appelez le Centre d'administration des pensions

Le traitement et le paiement des prestations relèvent de deux entités distinctes : le Centre d'administration des pensions, administré par Solutions Mieux-être LifeWorks, et le Service de la paie des retraités de Radio-Canada, administré par CBC/Radio-Canada.

- Le **Centre d'administration des pensions**, situé à Montréal, donne des instructions au Service de la paie des retraités relativement au montant de la rente brute à payer et aux retenues pour avantages sociaux à effectuer.
- Le **Service de la paie des retraités**, situé à Ottawa, suit les instructions du Centre d'administration des pensions et prend en charge toutes les autres tâches associées au règlement des prestations.

Lorsque vous appelez le Centre d'administration des pensions au 1 888 604-9258, vous entendez un menu d'options parmi lesquelles choisir afin que votre appel soit acheminé au bon endroit. Les options que vous devez choisir dépendent du sujet de votre appel.

Choisissez la langue, puis l'option 2, puis...



Rendez-vous à la dernière page de ce bulletin pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les services à contacter selon les circonstances.



Prenez le **VIRAGE VERT** et contribuez à la réduction des coûts de papier, d'imprimerie et de poste pour le Régime de retraite

Bonne nouvelle! Près de la moitié de nos 10 000 retraités nous ont fourni une adresse courriel.

Si vous avez reçu ce bulletin par la poste, c'est que nous n'avons pas encore d'adresse courriel à votre dossier. **Aimeriez-vous prendre le virage vert?** Envoyez un courriel indiquant votre nom et votre numéro d'identité SRC à pension@radio-canada.ca.

Vous continuerez de recevoir vos feuillets d'impôt, vos avis de dépôt et (pour les employés à la retraite) votre relevé de retraite annuel par la poste.



DIMINUTION DES TAUX DE L'ASSURANCE VIE FACULTATIVE LE 1^{ER} JANVIER 2022

Les taux de l'assurance vie facultative diminueront en moyenne de 5,0 % à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette diminution s'ajoute à la prime subventionnée en vigueur depuis 2013. Si vous souscrivez déjà à l'assurance vie facultative, les primes prélevées sur votre rente diminueront à compter de janvier 2022. Consultez votre avis de dépôt du mois de janvier pour connaître votre nouvelle prime.

Les nouveaux taux sont indiqués dans le tableau ci-contre, par tranche de 10 000 \$ de protection.

L'assurance vie facultative est offerte par tranche de 10 000 \$ jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Les taux varient selon votre âge et selon que vous êtes fumeur ou non-fumeur. Pour calculer votre prime mensuelle, multipliez le tarif qui s'applique à votre situation par le nombre de tranches de protection désiré.

Exemple – Situation : 60 ans, non-fumeur, 20 000 \$ de protection
Prime mensuelle : 1,24 \$ x 2 tranches de 10 000 \$ = 2,48 \$

Taux mensuels par tranche de 10 000 \$ de protection

Âge	1 ^{er} janvier 2022	
	Fumeur	Non-fumeur
40 à 44 ans	0,22 \$	0,18 \$
45 à 49 ans	0,35 \$	0,27 \$
50 à 54 ans	0,56 \$	0,44 \$
55 à 59 ans	1,08 \$	0,84 \$
60 à 64 ans	1,60 \$	1,24 \$
65 à 69 ans	2,42 \$	2,03 \$

Pour plus d'information, consultez le site web du Centre d'administration des pensions, à la section **Assurances > Assurance vie > Assurance vie facultative**, ou appelez le Centre d'administration des pensions au 1 888 604-9258 (choisissez la langue, l'option 2, puis l'option 3).

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA SRC

L'Association nationale des retraités de la SRC a pour mandat d'assurer le bien-être général et économique des retraités de CBC/Radio-Canada et de représenter leurs intérêts. Pour en savoir plus, communiquez avec l'association :

Par la poste : C. P. 8570, Ottawa ON K1G 3H9
Par téléphone : 613 724-3003 (région d'Ottawa)
1 877 361-9242 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord)

Par courriel : info@retraitessrc.ca
En ligne : www.retraitessrc.ca

Qui contacter

Voici un sommaire des services à contacter, en fonction de vos besoins. Gardez cette page à portée de main pour pouvoir la consulter rapidement!

POUR POSER DES QUESTIONS, DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS OU FORMULER DES COMMENTAIRES SUR...

- Votre adresse, votre chèque ou votre dépôt direct
- Vos retenues d'impôt
- Vos feuillets d'impôt
- Le formulaire Déclaration du retraité
- Des services que vous avez reçus du Centre d'administration des pensions (administré par notre fournisseur, Solutions Mieux-être LifeWorks)



CONTACTEZ ...

SERVICE DE LA PAIE DES RETRAITÉS DE RADIO-CANADA

- **Par téléphone :**
 - > Directement au 1 888 688-6038 (en Amérique du Nord), ou +1 613 288-6149 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord), ou
 - > En passant par le Centre d'administration des pensions, au 1 888 604-9258 – option 1
- **Par courriel :** pension@radio-canada.ca
- **Par télécopieur :** 613 288-6200
- **Par la poste :** Service de la paie des retraités de Radio-Canada
Case postale 3220, succursale C
Ottawa ON K1Y 1E4

- L'accès au site web du Centre d'administration des pensions ou pour déverrouiller votre compte
- Le montant de votre rente brute, ou tout changement apporté à votre rente brute, comme les modifications applicables à 65 ans
- Les retenues pour avantages sociaux déduites de votre rente, entre autres pour le Régime d'assurance maladie complémentaire (RAMC) ou l'assurance vie
- L'inscription, l'annulation ou la modification de vos personnes à charge dans le cadre du RAMC
- Le Programme de maintien des primes
- L'assurance vie, notamment la confirmation du montant de votre assurance vie, ou la souscription, l'augmentation ou la réduction de votre assurance vie facultative et des avantages imposables



CONTACTEZ ...

LE CENTRE D'ADMINISTRATION DES PENSIONS DE CBC/RADIO-CANADA

- (administré par Solutions Mieux-être LifeWorks)
- **Par téléphone :**
 - 1 888 604-9258 (en Amérique du Nord) ou +1 514 673-7669 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)
 - > Questions sur votre rente – option 2
 - > Questions sur vos avantages sociaux – option 3
 - **Par la poste :** Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada
1060, boulevard Robert-Bourassa, bureau RC01
Montréal QC H3B 4V3
 - **Visitez le site web :** www.pensionadmin-cbc-src.ca

- Une demande de règlement que vous avez soumise au Régime d'assurance maladie complémentaire (RAMC)
- Ce qui est couvert par le RAMC
- L'accès à GroupNet pour les participants de régime
- La carte médicaments



CONTACTEZ ...

CANADA VIE

- **Par téléphone :**
 - 1 877 340-9082 (en Amérique du Nord) ou +1 204 946-1190 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)
- **Sur GroupNet pour les participants de régime :** www.greatwestlife.com